



MINUSCA

**ELEMENTS DE LANGAGE CONFERENCE DE PRESSE DU MERCREDI, 13
MARS 2024**

- Dr Guy Karema, chef des Relations avec les médias
- Lieutenant-Colonel Bertrand DAKISSAGA, porte-parole de la Force
- Adjudant Balkissa YAYE, porte-parole de la UNPOL

I. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA MINUSCA

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le monde entier a célébré, le 8 mars dernier, comme chaque année, la Journée internationale des Femmes.

A cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a rendu public un message dans lequel il honore « *les femmes et les filles du monde entier et salue tous les résultats qu'elles ont obtenus dans la lutte pour l'égalité* ».

« *Les femmes et les filles ont réalisé des progrès considérables en renversant les barrières, en déconstruisant les stéréotypes et en montrant la voie du progrès vers un monde plus juste et plus égalitaire* ».

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, note que « *les femmes se heurtent à d'immenses obstacles. Des milliards de femmes et de filles sont marginalisées et font face à l'injustice et à la discrimination, tandis que l'épidémie persistante de violence à l'égard des femmes reste une honte pour l'humanité* ».

Pour Antonio Guterres, « *le thème de cette année, investir en faveur des femmes, nous rappelle que pour mettre fin au patriarcat, il faut mettre de l'argent sur la table.*

Nous devons soutenir les organisations de femmes qui sont en première ligne de ce combat.

Nous devons également investir dans des programmes visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et à favoriser l'inclusion et le rôle de premier plan des femmes dans l'économie, les technologies numériques, la consolidation de la paix et l'action climatique », dit-il.

Toujours au sujet de la célébration de cette journée, sachez que des milliers de femmes de toutes les couches sociales ont célébré, le 08 mars, à Bangui, en présence du couple présidentiel Faustin et Brigitte Touadera, et des partenaires du pays dont la MINUSCA, représentée par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la MINUSCA, Madame Valentine Rugwabiza.

Cette cérémonie a été l'occasion pour les femmes de plaider pour leurs droits socio-politiques.

« En République centrafricaine, les femmes sont confrontées à des difficultés dans la participation aux prises de décisions en raison de normes sociales et de facteurs religieux et culturels qui renforcent la discrimination fondée sur le genre et l'exclusion des femmes de la vie politique, elles ne représentent que 31,25% dans le gouvernement et 8% des parlementaires sur l'ensemble du pays pour ne citer que ceux-ci, une situation très loin de la parité hommes et femmes », a décrié, dans son discours, la ministre de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

La Journée internationale des Femmes, édition 2024, a aussi été célébrée à l'intérieur du pays.

A Bouar, près de 800 personnes se sont rassemblées pour célébrer cette journée, marquant ainsi une journée dédiée à la reconnaissance des droits des femmes et à leur autonomisation. Organisée par la MINUSA en collaboration avec la direction régionale des Affaires sociales de Bouar, les organisations féminines locales et les ONG nationales, cette cérémonie a été l'occasion pour les intervenants de plaider en faveur d'un plus grand investissement dans l'autonomisation des femmes. Sous le thème « Tous Unis, investissons dans l'Egalité des Genres, l'autonomisation et la participation politique des femmes », cette journée a été marquée par des discours et des appels à l'action.

A Bria, la Journée internationale des Femmes a été marquée par une marche pacifique d'environ 1500 femmes de sept villages, qui ont parcouru 500 mètres en réclamant le respect de leurs droits, avant d'arriver à la Place des Fêtes d'Aïgbando, où a eu lieu la cérémonie officielle, en présence du préfet de la Haute-Kotto et du chef de Bureau de la MINUSCA. Selon les estimations de la Police des Nations Unies, environ 3000 personnes, dont 2000 femmes y ont participé.

Enfin, toujours au sujet de la célébration de cette journée, sachez que la section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSCA a organisé, à cette occasion, une série d'événements dans plusieurs établissements pénitentiaires de la République centrafricaine, témoignant de son engagement envers l'amélioration des conditions de vie des femmes détenues et la promotion de l'égalité des genres. Ces événements

visaient à sensibiliser les autorités pénitentiaires aux défis auxquels les femmes détenues sont confrontées et à les encourager pour l'élaboration de politiques sensibles à l'égard des sexes.

La série d'activités, célébrée dans l'esprit de la Journée internationale des femmes, illustre l'engagement de la section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSCA à promouvoir la dignité, les droits et le bien-être des femmes détenues. Ces actions témoignent d'une volonté de construire un environnement carcéral plus humain et équitable, soulignant l'importance de la réhabilitation et de la réintégration sociale des femmes détenues.

RENCONTRE SRSG/ MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et cheffe de la MINUSCA, Madame Valentine Rugwabiza, a eu une rencontre avec le Ministre d'État KONGBELET-ZINGAS, sur le partenariat entre le ministère de l'éducation et la MINUSCA. Au centre des échanges, la construction, réhabilitation et l'équipement des établissements scolaires ; ainsi que le transport aérien des instructeurs à leur lieu d'affectation ; le transport sécurisé chaque année depuis 2015 du matériel et jury de l'examen du baccalauréat, y compris dans les zones les plus reculées. Les deux personnalités ont également échangé sur les opportunités de synergies des soutiens apportés au secteur de l'éducation en République centrafricaine par l'Equipe pays des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

DROITS DE L'HOMME

Durant la période du 28 février au 8 mars 2024, la division des Droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 66 violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire, ayant affecté 130 victimes. La majorité des violations et atteintes documentées sont liées au non-respect des délais légaux de garde-à-vue et de détention préventive, ainsi qu'aux mauvaises conditions de détention qui ne sont pas en adéquation avec les standards internationaux en la matière, au droit à l'intégrité physique ou mentale, et au droit à la propriété.

Les agents de l'Etat ont été responsables de 32 violations et 74 victimes. Parmi les agents de l'État, la majorité des victimes sont attribuables aux Forces armées centrafricaines (FACA), seuls ou conjointement avec les autres personnels de sécurité (APS), suivies de la gendarmerie.

Les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) ont été responsables de 21 atteintes affectant 28 victimes. Les éléments du groupe *Retour, Réclamation et Réhabilitation* (3R) ont été responsables, quant à eux, de 13 atteintes affectant 20 victimes.

Et des membres de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) sont responsables de six atteintes affectant six victimes.

La DDH a également documenté 13 atteintes aux droits de l'homme perpétrées par d'autres acteurs.

Les préfectures les plus affectées sont la Vakaga et la Ouaka.

REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE

Le Service de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la MINUSCA a appuyé, du 4 au 8 mars, un séminaire-atelier sur la gestion des ressources humaines et l'amélioration de la condition militaire en vue d'offrir aux militaires les outils nécessaires pour comprendre et exercer leurs droits et devoirs de manière responsable.

Coorganisé par la direction générale des ressources humaines et le Secrétariat général de la Condition de Vie des Militaires du ministère de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'Armée, et rassemblant environ 75 participants, cet atelier visait à leur fournir une compréhension approfondie des notions fondamentales en matière de Ressources Humaines et de Condition Militaire. Ce faisant, il leur a permis de formuler des recommandations stratégiques à l'attention de la hiérarchie militaire, en vue de mettre en place une gestion optimale des ressources humaines et d'améliorer significativement la condition militaire.

PROJETS A IMPACT RAPIDE

Le 9 mars, le chef de Bureau, par intérim, de la MINUSCA à Kaga-Bandoro et la préfète de Kémo ont pris part à la cérémonie officielle de passation des pouvoirs du commissariat de Dekoa et des ponts de Guiffa et Kpaya, construits par le contingent burundais avec les fonds des projets à impact rapide.

Le 7 mars, la section des Affaires civiles à Bambari a facilité la cérémonie de lancement officiel des travaux de réhabilitation de trois ponts de l'axe Kouango-Bianga. Le projet a été financé par la MINUSCA pour un montant d'environ 25 millions de FCFA.

Le sous-préfet n'a pas manqué de remercier la MINUSCA pour son soutien multiforme à la population de Kouango. Il a indiqué que la réhabilitation de ces trois ponts favorisera les activités économiques, la liberté de mouvement et la sécurité à travers des patrouilles sur l'axe Kouango-Bianga. La mise en œuvre de ce projet va se dérouler sur six mois.

PAD-BRIA

La Division des Affaires politiques (PAD) a soutenu la réunion ordinaire du CMOP présidée par la préfecture de la Haute-Kotto. Les membres du CMOP qui ont participé à la mission Aïgbando du 7 au 9 mars, ont informé leurs pairs qu'ils avaient sensibilisé les dirigeants locaux sur le processus de paix et la mutualisation de l'APPR et la feuille de route de Luanda. Ils ont aussi prôné la cohésion sociale et demandé aux jeunes de s'abstenir de rejoindre les groupes armés. Par ailleurs, la réunion du CMOP a évalué les défis sécuritaires persistants du fait de ces groupes armés et les exactions de leurs éléments sur les populations qui ont récemment entraîné la mort d'un civil à Aïgbando, l'enlèvement et la torture d'un leader de la jeunesse à Ouadda. La réunion du CMOP s'est également inquiétée de l'augmentation des cas de mariages précoces et forcés des filles et des cas d'excision dans la Haute-Kotto. Les membres de la Gendarmerie et de la Police du CMOP se sont engagés à surveiller et à prendre des mesures contre ces comportements abusifs et violents.

II. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA FORCE

La Force a poursuivi ses efforts sur l'ensemble du territoire avec un accent particulier sur les zones à fort défi sécuritaire. Elle a ainsi renforcé sa présence dans certaines zones afin de contribuer plus efficacement à la mise en œuvre du mandat notamment en ce qui concerne la protection des civils et l'extension de l'autorité de l'Etat.

Les activités de soutien aux populations se sont également poursuivies.

Cent trente (130) casques bleus dont cinq (05) femmes de la 5e unité aérienne tunisienne de la MINUSCA ont été décorés de la médaille des Nations Unies le jeudi 07 mars dernier. La cérémonie, présidée par le Général de Brigade Simon NDOUR, s'est tenue au camp Mpoko de Bangui.

Déployée depuis le 10 octobre 2023, cette unité a considérablement contribué à la mise en œuvre du mandat à travers des missions de reconnaissance, des missions de transport aérien de personnels, de matériels et d'évacuations sanitaires entre autres.

Une contribution saluée par le Général Simon NDOUR qui a loué la rigueur, la discipline, l'esprit de sacrifice et le haut niveau de compétence de l'unité aérienne tunisienne.

A l'Est :

La Force a renforcé sa présence à ZEMIO afin d'assurer la protection des civils. Cette présence a permis de consolider l'accalmie après les tensions signalées ces dernières semaines.

Le contingent marocain conduit une patrouille de sécurisation sur l'axe BAKOUMA-NZAKO afin de prévenir toute menace contre les civils.

A Bambari :

Les contingents népalais ont mené plusieurs patrouilles conjointes avec les FACA dans et aux alentours des localités de KOUANGO et MOBAYE. Ces patrouilles, qui se sont faites à pied, ont permis aux unités d'interagir avec les populations et de les rassurer sur les efforts déployés pour assurer leur sécurité.

Au centre :

Le contingent Burundais a conduit une série de patrouilles de présence dans plusieurs localités du centre du pays. Les unités de la Force ont sillonné les axes DAMARA-BOAMBALI1, DEKOA-MALA, SIBUT-BOMBE1, SIBUT-BASSOUNDA.

La Force a également marqué sa présence dans des localités comme BEFADA, COTONAF, OUALO, BOANGA, PANDEMAZE, NIBANI et ZAGOUA.

A l'ouest

Le contingent tunisien conduit une patrouille de longue portée à YALOKÉ depuis le début du mois de mars. Cette action de la Force est intervenue à la suite des incidents survenus le 04 mars dernier, à quelques kilomètres de YALOKÉ, et qui a coûté la vie à un civil et un soldat FACA.

Sur place la patrouille de la Force a pu échanger avec les autorités locales et coordonner leur action avec les FACA déployées dans la zone. Le calme est revenu à YALOKÉ et ses environs.

Le 09 mars, l'équipe mixte de lutte contre les engins explosifs a conduit une mission de reconnaissance sur l'axe PAOUA-MONTBOKO. Sur le trajet, l'équipe a sensibilisé les populations sur les dangers des engins explosifs et sur la conduite à tenir en cas de menace.

ACTIVITES DE SOUTIEN A LA POPULATION

Pendant la semaine écoulée, quatre cent vingt (420) personnes ont bénéficié de séances de consultation et de prises en charge médicales gratuites dans les différentes zones de déploiement de la Force.

En ce qui concerne la distribution d'eau potable, cent vingt-cinq mille deux cent cinquante (125.250) litres d'eau potable ont été servis aux populations.

Des activités de cohésion ont également été menées par les contingents de la Force avec une forte participation des populations à l'occasion de la journée internationale de la femme le 08 mars.

A Bangui, la Force a célébré la journée internationale de la Femme à travers une après-midi culturelle durant laquelle les personnels en uniforme ont exposé toute la diversité culturelle qui caractérise les Nations Unies.

La cérémonie a été présidée par l'adjointe de la Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, madame Joan ADAMSON.

La Force maintient sa posture robuste et proactive afin de protéger les civils conformément au mandat de la MINUSCA.

III. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA POLICE

ACTIVITE DE L'ADJOINT AU CHEF DE LA COMPOSANTE POLICE

Cette semaine a été particulièrement marquée par les activités de la journée de la femme dont le thème international : **INVESTIR EN FAVEUR DES FEMMES : ACCELERER LE RYTHME.**

Ainsi, l'Adjoint au Chef de la Composante Police de la MINUSCA, le Contrôleur General de Police Fidele TOE était auprès du réseau des femmes UNPOL et de l'unité genre pour célébrer le 08 mars au village Welfare de Log base. Un festival culinaire et des prestations culturelles diverses ont été organisées à l'occasion de la célébration cette journée de la femme.

ACTIVITES DU LEADERSHIP.

Le 09 mars, dans le cadre de l'extension de l'autorité et de l'état de droit, UNPOL a participé à la cérémonie de remise officielle du Commissariat de Police de Dekoa. Diverses autorités de la police et administratives étaient présentes à la cérémonie officielle. Cette remise du Commissariat de Police permettra aux policiers de travailler dans les meilleures conditions.

Le 08 mars 2024, la Chef de l'Etat Major Madame Brenda Chinomso ASIKPO-EDET était avec le réseau des femmes UNPol/force et de l'unité genre pour la cérémonie d'ouverture a UCATEX de la journée de la femme. Différentes prestations culturelles et vidéos ont jalonné cette cérémonie.

AUTRES ACTIVITES

Dans le cadre de la journée internationale de la femme UNPOL en Poste à Bangassou a activement pris part à de toutes les activités de cette journée auprès de la FPU3 Rwanda pour la réussite de la cérémonie. Cette célébration a été présidée par madame la Préfète de Bangassou avec la participation massive des groupements et organisations de femmes de la préfecture de Bangassou. La journée a débuté avec une course de vélos pour les jeunes filles suivie d'un match de football féminin sous la présence de Madame la préfète, du maire de la ville de Bangassou, de madame le chef de bureau P/I, de la Force, la RWFPU3- particulièrement les femmes. La cérémonie officielle a eu lieu à la maison communautaire des femmes de Bangassou. Pour clôturer la cérémonie les nombreux participants ont eu droit à un défilé constitué d'un peloton d'UNPOL féminins.

En marge de la célébration de la journée internationale de la Femme, UNPOL à travers la RWAFPU3 a honoré les deux meilleures filles du lycée moderne de Bangassou.

UNPOL a profité également de cette journée dédiée à la femme pour rendre visite aux trois (03) femmes détenues à la maison d'arrêt de Bangassou. Ceci pour les appuyer, les soutenir et les soulager. Elles ont reçu un don de kits d'hygiène pour leur bien-être. Les bénéficiaires ont également manifesté leur satisfaction pour cette solidarité.

Le 07 mars 2024, UNPOL en colocation à Damara a pris part activement au lancement officiel des activités relatives à la célébration de la journée internationale de la Femme. Il s'agit principalement d'activités sportives à l'endroit des femmes, en prélude à la journée du 08 mars 2024. A cet effet, une marche et une rencontre de football ont été organisés respectivement de 09h à 09h30 et 10h à 10h 45. Toutes ces activités se sont déroulées sous la présence effective de Monsieur le Sous-préfet et Madame le maire de la ville de Damara. UNPOL et FSI ont assuré la couverture sécuritaire de toutes les activités sans incident.

Le 10 mars 2024, dans le cadre de la protection des enfants UNPOL par le biais de son point focal s'est entretenue avec soixante-cinq (65) personnes dont trente-cinq (35) femmes, sur la lutte contre la maltraitance des enfants au village de Maliko- lépreux de Bangassou. UNPOL a expliqué que les parents doivent éviter les violences physiques ou morales contre leurs enfants, et de les soumettre aux travaux champêtres pendant les heures de cours.

Le dimanche 10 mars 2024, UNPOL a également animé une séance de sensibilisation sur la protection de l'enfant, au profit de quelques habitants du village de Leya Pk 63 axe Bangui-Damara sur la violence contre les enfants, l'exploitation du travail des enfants en bas âge, l'exploitation sexuelle des enfants, le droit des enfants à l'éducation, le droit des enfants à l'alimentation, le droit des enfants aux soins médicaux, le recrutement et l'utilisation des enfants soldats par les groupes armés, le viol et autres violences sexuelles commises sur les enfants. UNPOL a expliqué que toute personne doit protéger les enfants en évitant de poser des actes à leur égard ou à leur présence, susceptible de nuire la santé ou au bon développement psychique de l'enfant. UNPOL les a invités à dénoncer tout actes de violences faites à l'égard des enfants auprès des autorités compétentes. La séance a pris fin sans incident.

Le 09 mars 2024 à 08h30, dans le cadre des activités Civiles Militaires, l'équipe conjointe UNPOL/FSI du Commissariat du 6eme Arrondissement a participé à la distribution d'eau potable au quartier MBOSSORO. Ladite activité a été effectuée par une équipe de la FPU Indonésienne. Un total de 10 000 litres d'eau potable a été distribuée à la population de ce quartier. Les bénéficiaires ont profité de l'occasion pour remercier UNPOL pour ses actions humanitaires.

Le 08 mars 2024, UNPOL a pris part à la cérémonie d'inauguration de la mosquée de Gbaloko2 PK15 sur la route de Boali. Cette inauguration a eu lieu en présence des chefs religieux, les chefs de quartiers et villages environnants et des fidèles musulmans. UNPOL a saisi cette occasion pour les sensibiliser sur le pardon, le vivre ensemble et la tolérance religieuse.

Le dimanche **10 mars 2024**, l'équipe en colocation au Peloton Motorisé en compagnie de leurs homologues UNPOL du 1^{er} Arrondissement, de UNDS de la FPU Cameroun et des FSI ont procédé à la couverture sécuritaire de sport du groupe dénommé la rentrée sportive du CLUB G- VITESSE, déroulée à l'esplanade du rond-point PKO.

EN APPUI OPERATIONNEL

Le **dimanche 10 mars 2024** la couverture sécuritaire des lieux de cultes est également assurée par UNPOL aussi bien à Bangui qu'en province.

Également dans le cadre de sa mission de Police de proximité, de protection des personnes et de leurs biens, ainsi qu'à la recherche et la collecte de renseignements prévisionnels, et ce, conformément au mandat de la Minusca, les équipes UNPOL conjointement avec les Forces de Sécurité Intérieure effectuent quotidiennement des patrouilles pédestres et motorisées de sécurisation et de visibilité à bord véhicules tant à Bangui qu'en province. Les échanges avec les différentes couches sociales sont effectués lors de ces patrouilles sur la situation sécuritaire d'une part, et d'autre part, solliciter leur collaboration avec les partenaires des Forces de Sécurité Intérieure (FSI).

Durant cette semaine, des patrouilles de surveillance et de visibilité ont été effectuées par les FPU tant à Bangui et dans d'autres localités notamment à Bouar, Berberati, Batangafo, Bambari, Kaga-Bandoro, Ndélé, Bangassou et Bria.

© SCPI 2024